



Justificatif à fournir	A vérifier sur le justificatif
Le RIB de la Société	Vérifier qu'il s'agit bien du RIB de la société à affilier
Un extrait de KBIS de la Société	Le document doit dater de moins de 3 mois Le document doit-être complet (toutes les pages) Le mandat du dirigeant à affilier doit être indiqué sur le document (sauf DG SAS ou si nom < 1 mois)
Un justificatif du revenu du dirigeant	Le bulletin de salaire de décembre de l'année n-1 Pour les dirigeants nouvellement nommé, transmettre le procès verbal actant la rémunération au titre du mandat assuré Pour le dirigeant TNS, une attestation de l'expert comptable Vérifier qu'il s'agit bien de la rémunération du dirigeant à affilier, sur la société à affilier
Une pièce d'identité du dirigeant	La copie recto verso de la CNI du dirigeant à affilier La copie du passeport du dirigeant à affilier Une seule pièce d'identité est nécessaire au dossier et le document devra être en cours de validité (+ 5 ans pour la CNI)
Le PV de nomination du dirigeant	Le procès verbal de nomination (complet) du dirigeant à affilier, sur la société à affilier Il doit être précisé si le mandat du dirigeant est rémunéré ou non
Les statuts de la société	La copie des derniers statuts à jour de la société à affilier La répartition des parts doit être indiquée dans le document, si ce n'est pas le cas, il faudra également joindre la table de capitalisation de la société Le mode de nomination et de révocation du dirigeant doit également être indiqué
Les liasses de la société (à fournir si case « OUI » cochée)	Le justificatif doit être au titre de la Société à affilier et pour l'année en cours. Les liasses doivent être au format CERFA 2050
Le justificatif d'adhésion à une Organisation Patronale	<u>A fournir après acceptation du risque par l'assureur.</u> Le justificatif doit être au titre de la Société à affilier et pour l'année en cours.



Justificatif à fournir	A vérifier sur le justificatif
La copie de l'acte de cession	A demander pour les "repreneurs" d'entreprise Le document doit également indiquer le nombre de parts et la date de reprise
Attestation Madelin	A demander pour le dirigeant non salarié qui opte pour le régime fiscal de la loi Madelin Attestation de vigilance délivrée par l'URSSAF Vérifier que l'attestation certifie que l'Adhérent est à jour du paiement de ses cotisations dues au titre des régimes obligatoires d'assurance maladie et d'assurance vieillesse (attestation sur l'honneur ou attestation délivrée par les caisses concernées).
Relevé de carrière complet	A demander pour tout nouveau dirigeant (donc hors transfert) souhaitant s'affilier et ayant plus de 58 ans. Vérifier qu'il s'agit du relevé de carrière complet pour le dirigeant à affilier. (cf. Art. de la notice d'information référence N°31001-12-2019).
Procès-verbal de fin de mandat et/ou de fin de rémunération	A demander en cas de transfert de garanties (transfert de mandat et /ou de rémunération). Vérifier qu'il s'agit bien du PV du dirigeant à affilier, sur la structure précédente A défaut, une attestation de fin de rémunération par l'expert-comptable est acceptée.
PV actant la fin du mandat du prédécesseur	A demander en cas de changement de dirigeant Vérifier qu'il s'agit bien du PV du dirigeant anciennement affilié, sur la société affiliée. Les mandats de l'ancien et du nouveau dirigeants doivent être identiques (ex : un DG remplace un DG)
Notifications de refus de Pôle emploi	A demander en cas de cumul mandat social et contrat de travail Vérifier qu'il s'agit bien d'un refus de prise en charge pour le dirigeant à affilier, au titre de son mandat et/ou de son contrat de travail sur la société à affilier.